



La commune de Villard de Lans

4 279 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants – 140 agents permanents
Membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors – Isère

RECRUTE

un Agent saisonnier polyvalent de l'atelier propreté urbaine (H/F) **(Cadre d'emploi des adjoints techniques)** **à temps partiel**

Au cœur du Vercors, avec 4500 habitants permanents, Villard-de-Lans est une commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants et membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors. Elle bénéficie d'un territoire attractif, doté de nombreuses infrastructures et à deux pas de grandes agglomérations.

Placé sous l'autorité du chef d'atelier, vous participerez aux missions de propreté des espaces publics.

Missions

- Balayage manuel du domaine public
- Nettoyage des rues, des WC publics, graffitis, etc ...
- Ouverture et fermeture des WC publics et du hall de la gare routière
- Evacuation des poubelles publiques
- Evacuation des bennes à cartons à la déchetterie
- Nettoyage des espaces publics après les manifestations le week-end et les jours fériés
- Assurer l'entretien courant du matériel utilisé
- Assurer, selon les besoins, les tâches polyvalentes en relation avec les autres services du CTM
- Participer à l'installation des manifestations festives et sportives communales
- Installations et dépose des dispositifs de piétonnisation du centre du village

Compétences requises

- Appliquer les consignes de sécurité au travail et sur l'espace public
- Sens de l'organisation et du travail en équipe
- Travail en équipe
- Polyvalence

Qualités requises

- Sens du service public et disponibilité
- Aptitude à rendre compte
- Sens de l'organisation
- Polyvalence et rigueur

Conditions de travail

- Travail les week-ends
- Certains horaires spécifiques soirées et matinées correspondant aux missions du service

- Toutes saisons :
 - Travail en extérieur,
 - Utilisation de machines/outils ;
 - Exposition au bruit
 - Exposition aux poussières (utilisation de masques) ;
 - Port de charges.

Profil souhaité

- Permis de conduire B exigé

Conditions de recrutement

Rémunération statutaire + régime indemnitaire lié au poste.

Poste à pourvoir le : 4 mai 2026

Entretien avec le jury de recrutement le 24 mars 2026

Les candidatures (lettre de motivation + C.V.) sont à adresser **avant le 20 mars 2026** à :

Monsieur le Maire – 62 place Pierre Chabert – 38250 Villard de Lans, ou sur candidature@villard-de-lans.fr

Renseignements complémentaires liés aux RH sur rh@villard-de-lans.fr, liés au poste auprès de l'adresse ateliers@villard-de-lans.fr

**Le Maire,
Arnaud MATHIEU**